

COMMUNE DE LA NEUVILLE AU PONT**Extrait du registre des délibérations du Conseil municipal
Séance du 08 septembre 2023****Nombre de membres :**

En exercice : 14

Présents : 9

Votants : 10

L'an deux mille vingt-trois et le huit septembre à 18 h 00, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en mairie sous la présidence de Monsieur ZENTNER Franck.

Etaient présents : ZENTNER Franck, BAUDART Frédéric, MABIRE Jean Louis, GOMES TILLOY Hélène, GILLON Angélique, JACQUES Alex, CELLIER Denis, VAIRY Laetitia, ROBIN Jean-Jacques

Date de la convocation
29/08/2023Date d'affichage de la
convocation
29/08/2023

Absent(e-s) excusé(e-s) : AUTIN Philippe

Absent(e-s) : PIOT Lucas, MICHELET Aline, FAILLIET Nathalie

Représenté(e-s): Jean-Marie COQUILLARD par Franck ZENTNER

Monsieur JACQUES Alex est désigné secrétaire.

Délibération DE_2023_7_3**Demande de subvention aménagement ancienne voie ferrée**

Le Maire expose au conseil le projet de réhabilitation de l'ancienne voie ferrée qui consiste à aménager un espace en mesure d'accueillir des camping-cars. Les travaux d'aménagement sont estimés à 5 700 € HT.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, décide :

- D'approuver le projet d'aménagement de l'ancienne voie ferrée pour un montant estimé à 5 700 € HT,
- De solliciter l'aide du Département,
- De solliciter l'aide de l'Etat au titre de la DETR 2024,
- De solliciter l'aide de la Région,
- D'accepter le principe d'une majoration de l'autofinancement au cas où les subventions accordées seraient inférieures aux montants sollicités,
- D'autoriser monsieur le Maire à signer tous les documents afférents à ce dossier et à son règlement.

Extrait certifié conforme au registre des délibérations

Fait à LA NEUVILLE AU PONT, le 11/09/2023

Le Maire,

Franck ZENTNER

